

## Chaire de recherche du Canada de niveau 1 et poste de professeur en entrepreneuriat social et inclusif

Université d'Ottawa

**Endroit** : Ontario

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une **Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 en entrepreneuriat social et inclusif**. Un second poste non lié à une CRC dans ce même domaine pourrait également être disponible. Les personnes retenues occuperont un poste régulier menant à la permanence à [l'École de gestion Telfer](#) (ÉGT) et dirigeront un programme de recherche en entrepreneuriat social et inclusif. La recherche effectuée par le ou la titulaire de la chaire devra améliorer la compréhension critique des mécanismes qui permettraient à l'entrepreneuriat de constituer un facteur d'inclusion sociale. Ce travail de recherche pourra porter sur les entreprises sociales et les comportements propres à l'entrepreneuriat social ou sur l'entrepreneuriat au sein de communautés défavorisées ou marginalisées précises. Il y a actuellement au Canada et dans le monde un intérêt politique considérable pour l'élaboration de politiques et de pratiques qui appuient le développement économique et l'inclusion sociale en repérant et en levant les obstacles à la création d'entreprise et au travail autonome auxquels font face les groupes défavorisés et marginalisés. Ces derniers comprennent les migrants et les minorités visibles, les jeunes, les personnes sans emploi, les Autochtones, les femmes et les personnes handicapées. L'École de gestion Telfer, qui bénéficie de liens étroits avec le gouvernement du Canada, l'OCDE et d'autres organismes à l'international, est particulièrement bien placée pour fournir les ressources qui permettront à une chercheuse ou un chercheur d'expérience de contribuer à une meilleure compréhension des défis auxquels font face les groupes exclus et de participer à l'évolution de la discussion sur les politiques.

Les personnes retenues, qui auront vraisemblablement une expertise dans une des disciplines de l'École, devront avoir déjà contribué considérablement à la compréhension de l'entrepreneuriat social ou à un aspect de l'entrepreneuriat inclusif. Pour la CRC, cette contribution devra s'accompagner d'une bonne réputation au sein des communautés universitaires, tant au pays qu'à l'étranger. Le programme de recherche devra avoir une portée ambitieuse et viser une contribution substantielle au savoir et à la pratique. La personne retenue devra être en mesure de diriger un groupe diversifié composé de membres du corps professoral ainsi que d'étudiants et étudiantes des cycles supérieurs en entrepreneuriat.

Les **chaires de niveau 1**, renouvelables une seule fois après sept ans, sont attribuées à des **chercheurs exceptionnels** reconnus ou des chercheuses exceptionnelles reconnues par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 1, l'établissement reçoit 200 000 \$ par année pendant sept ans. Les candidats ou candidates à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs ou des professeures titulaires ou des professeurs agrégés ou des professeures agrégées dont on s'attend à ce qu'ils ou elles deviennent des

professeurs ou des professeures titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. S'ils sont issus ou elles sont issues d'un autre secteur que le secteur universitaire, les candidats ou les candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC peuvent également recevoir un financement d'infrastructure de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) (FCI), pour les aider à acheter l'équipement de pointe dont ils ou elles ont besoin pour effectuer leurs travaux.

### **Embauche préférentielle :**

L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Par conséquent, nous encourageons fortement les candidatures des membres des quatre groupes désignés tels que les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les femmes, telles que définies dans la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), ainsi que toutes les personnes qualifiées possédant les compétences et les connaissances requises pour dialoguer de manière productive au sein de communautés équitables, diversifiées et inclusives. Dans le cadre de ce processus d'embauche préférentielle, les candidatures des membres des quatre groupes désignés seront priorisées et évaluées en premier pour le poste à combler. Nous demandons aux candidats et aux candidates qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle de remplir le formulaire d'auto-identification suivant:

[https://research.uottawa.ca/sites/research.uottawa.ca/files/crc\\_formulaire\\_auto-identification\\_cvrr.pdf](https://research.uottawa.ca/sites/research.uottawa.ca/files/crc_formulaire_auto-identification_cvrr.pdf). Le but de cette mesure est d'augmenter la représentation des membres des quatre groupes désignés dans l'attribution de postes de Chaires de recherche du Canada.

### **Compétences requises :**

Un doctorat ou l'équivalent; un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines identifiées dans l'annonce; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs; une capacité marquée à obtenir des subventions de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

### **Rang et salaire :**

Poste professoral régulier menant à la permanence à l'École de gestion Telfer au rang de professeur associé ou titulaire ou professeure associée ou titulaire. Pour le poste non associé à une CRC, une nomination au rang de professeur ou professeure adjointe pourrait être envisagée. Ces postes sont régis par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

### **Dossier de candidature :**

Les candidats et candidates intéressés doivent soumettre les éléments suivants :

1. une lettre de présentation;

2. un curriculum vitæ à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
3. une déclaration décrivant les réalisations passées dans le domaine de l'entrepreneuriat social et/ou inclusif (1 à 2 pages) ;
4. un plan de recherche (2 à 3 pages);
5. une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
6. une déclaration sur la philosophie et les pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (1 page) ;
7. les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. trois lettres de répondants qui ne sont pas en conflit d'intérêt et une des lettres doit provenir d'une autorité internationale reconnue dans le domaine d'étude du candidat qui n'habite pas le pays où ce dernier travaille actuellement); et
8. un formulaire d'auto-identification (se référer à la section Embauche préférentielle ci-dessus).

**Date limite** : la date sera déterminée en fonction du premier jour d'affichage **[30 jours]**

Le processus de sélection débutera en **[insérer le mois]** et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

**Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :**

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche  
Université d'Ottawa  
550, rue Cumberland, pièce 246  
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA  
[rcca-coord@uOttawa.ca](mailto:rcca-coord@uOttawa.ca)

*Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.*

*L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.*

**Avis de collecte de renseignements personnels**

*Conformément à la Loi de l'Ontario sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et à la Politique 90 de l'Université, vos renseignements personnels sont recueillis sous l'autorité du University of Ottawa Act 1965, et sont destinés à être utilisés à des fins compatibles avec votre demande d'emploi et l'administration de votre relation de travail, si elle est établie. Si vous avez des questions concernant cette collecte d'informations personnelles, veuillez communiquer avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958 ou par courriel au [vra.affairesprofessorales@uottawa.ca](mailto:vra.affairesprofessorales@uottawa.ca).*